

TB = Très Bon  
 EXC = Excellent  
 CI = Classe Intermédiaire  
 CO = Classe Ouverte  
 CT = Classe Travail  
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race  
 RE = Régionale d'élevage  
 NE = Nationale d'élevage  
 CHPT = Championnat de France  
 CANT = Certificat d'aptitude naturelle au troupeau du club de race  
 TAN = Test d'Aptitude Naturelle organisé par le club de race

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 29/11/2017

Validée par le Comité de la SCC le : 06/02/2018

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			<b>RECOMMANDE</b>	<b>ELITE B</b>	<b>ELITE A</b>
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en exposition + Identification génétique + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C lue par le lecteur officiel du club de race + Indemne de goniodyplasie + TAN ou CANT ou Test de caractère	Sujet CONFIRME + 2 EXC sous 2 juges différents dont au moins 1 en RE, SPE ou NE + Identification génétique + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + Indemne de Goniodyplasie + TAN ou CANT ou Test de caractère	Sujet CONFIRME + 3 EXC sous 2 juges différents dont au moins 1 en RE ou SPE et 1 en NE + Identification génétique + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + Indemne de Goniodyplasie + Test de caractère ou CANT ou Titre de travail dans une discipline avec mordant	Sujet CONFIRME* ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle :</b> 3 descendants côtés 3 points avec 2 lices minimum <b>Femelle :</b> 3 descendants côtés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants  • Cotation 3	Sujet RECOMMANDE* ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle :</b> 3 descendants côtés 3 points avec 2 lices minimum <b>Femelle :</b> 3 descendants côtés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants  • Cotation 4

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.